L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 25 JUIN 1880. 53me Année

DUFOUR & LIBERT,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 25 JUIN 1880.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES À L'ENCAN DE CE JOUR

Par Stern & Co., dans leurs salles d'encan, bel bon, scellerie et bredequins.

Par le shérif, le contenu de la maison connue comme l'hôtel St. James, situé rue Magazine, entre Natchez Alley et Cravier.—Aussi 59 caisses de 4 douzaines chacune d'huitres en sau, à l'entrepôt John Holmes & Co, au coin des rues Notre Dame et Tchoupitoulas.

Par S. Guinault, coin Bienville et Passage de la Bourse, un cheval et un buggy.

Nomination du Génl Hancock.

L'échec de Grant, qui tout d'abord cependant avait obtenu 306 voix et des voix éparses, car il ne fut battu par Garfield qu'au trente-sixième ballotage, était un grand évènement, Grant étant soupçonné d'avoir quelques idées malsonnantes pour les institutions républicaines, mais la nomination de Hancock à la candidature pour la présidence des Etats-Unis est un plus grand évènement encore. C'est le général en chef, et le général glorieux de l'armée du Nord qui tombe, et c'est un général distingué mais subalterne que le parti démocrate élève sur le pavois et qui obtient au second ballotage la presque unanimité des suffrages. Hancock a fait aussi la guerre au Sud; il a aussi combattu bravement contre le Sud, et le rôle qu'il joua à la bataille de Gettysburg a prouvé assez qu'il est plein de talent comme de bravoure; mais chez lui les instincts du soldat ne dominaient pas les sentiments de l'homme civil, du vaillant et loyal citoyen, du bon et franc républicain, qui avait à cœur la défense de l'Union et l'intégrité de la république, sans vouer à la haine et à la destruction ceux qui avaient tenté de la détruire en la divisant.

Sur le champ de bataille, Hancock devait voir un ennemi dans chaque soldat confédéré, mais loin du champ de bataille, Hancock ne regardait plus les soldats du Sud que comme de braves gens soutenant eux-mêmes une cause qu'ils croyaient juste et pour le succès de laquelle ils avaient aventuré leurs biens et leur vie. Le général Hancock, qui n'avait à se reprocher ni les incendies de Sherman en Georgie et dans la Caroline du Sud, ni les destructions commises par Sheridan dans la vallée de la Shenandoha, pouvait se présenter hardiment devant le peuple de la Louisiane, quand il y fut envoyé comme gouverneur militaire, et dire: J'ai été loyal dans la guerre, comme vous avez été loyaux vous-mêmes; je ne vous ai fait que le moins de mal possible, et si cela est dépendu de moi seul, je ne vous en cause pas fait du tout; mais la fortune a prononcé contre vous et je veux aujourd'hui, en acceptant le commandement des forces fédérales en cet Etat, vous prouver que la guerre est bien finie, et que le pouvoir militaire et gouvernemental qui m'a été confié, s'inclinera toujours devant le respect dû à la loi et aux libertés civiles. Bannissez toute crainte; je ne présente ici comme votre chef, et comme l'ami de la Constitution de nos pères.

Tels étaient les sentiments qui animaient le général Hancock pendant et après la guerre; tels sont ceux qui n'ont jamais cessé de l'animer depuis, bien qu'il ait que cela pût nuire à sa carrière: car s'il y a un guerrier américain qui puisse faire le pendant de Lee et, par sa grandeur et sa noblesse, soutenir cette comparaison dangereuse, c'est le général Winfield Scott Hancock de l'armée des Etats-Unis.

Les qualités extraordinaires qui distinguent cet homme témoignent de son aptitude à jouer un rôle dans la politique de son pays, et nous ne doutons pas que ce rôle ne soit éminent et ne marque d'une manière brillante dans l'histoire des Etats-Unis. Certes, il y avait de graves pensées dans la tête, et de nobles impulsions dans le cœur du général Hancock, quand il fut le premier à nous faire éprouver la douceur et le bienfait du régime légal et civil, après les saturnales et l'oppression de l'occupation militaire. Comment croire que quinze ans plus tard, période pendant laquelle ces idées ont dû mûrir encore, le même homme ne soit pas capable, parce qu'il a passé sa vie dans les camps, de nous donner le gouvernement honnête et réparateur pour lequel tout citoyen sensé soupire dans les Etats-Unis. Hancock est de la bonne école. Petit fils d'un des plus fiers signataires de la déclaration de l'indépendance, il emploiera tout son influence et exercera toutes ses facultés à faire rentrer le gouvernement fédéral dans la voie que les pères de la patrie lui avaient tracée et ouverte.

La constitution ne sera pas avec lui une lettre morte, et s'il arrive un évènement qui nécessite, dans l'intérêt de la paix et de l'ordre, l'intervention de l'autorité fédérale, on peut être sûr que cette intervention sera modérée, sage, conforme aux vrais principes de la constitution et en harmonie avec l'esprit des lois. Hancock est le soldat citoyen fait président.

Il y a vingt ans que le régime légal et constitutionnel fut interrompu aux Etats-Unis, et pendant ces vingt ans nous avons vu toute espèce d'oppressions locales et d'indignités nationales; le régime légal et constitutionnel n'est pas encore rétabli aujourd'hui. Cette tâche était réservée au général Hancock; ses précédents nous garantissent qu'il l'accomplira et que nous le verrons renouer la série de ces présidents amis de leur pays et religieux observateurs de ses libertés, dont le premier fut Washington et le dernier, Buchanan. Le pays serait bien autrement riche et prospère aujourd'hui, si cette série n'eut pas été brisée par des présidents n'ayant d'autre mérite que la garantie qu'ils donnaient de leurs mauvaises passions contre le Sud. Avec Hancock, ces mauvaises passions prendront fin, car sous sa présidence elles ne pourront prévaloir, et avec lui aussi disparaîtront ces scandales qui ont déshonoré plus d'une fois l'administration fédérale.

Le pays tout entier éprouvera pour le général Hancock les sentiments que nous exprimons dans ces lignes; le pays tout entier comprendra qu'il y a de son honneur de faire triompher ce candidat aux élections prochaines; le pays tout entier comprendra qu'en votant pour ce brave et honnête soldat, il votera pour une véritable restauration constitutionnelle et gouvernementale, et que sous la direction d'un premier magistrat honnêt et respecté, il reprendra le cours de ses anciennes prospérité, prospérité nationales, qui feront du bien à tous sans faire verser une larme à personne.

A. English, de l'Indiana, nommé pour le vice-présidence, est aussi un homme rare, jouissant d'une haute estime et qui a excité souvent notre admiration par ses conduits libérale et dignes à l'égard du Sud. Ces deux noms réunis ensemble assurent le succès de l'élection, et des millions de Garfield et d'Arthur ne l'empêcheront pas. Nous pouvons donc compter sur le président et sur le vice-président.

Nouvelles Télégraphiques.

Le président Grévy à Melun.

Paris, 20 juin. — Le président Grévy a ouvert hier l'exposition agricole de Melun, après avoir déjeuné au château du prince de Beauvau-Craon. Le président avait exprimé le désir qu'il n'y eût à l'occasion de sa présence, ni adresses, ni arcs-de-triomphe, ni manifestations d'aucune sorte.

L'affaire Challemel-Lacour.

Londres, 19 juin—La *Pall Mall Gazette* donne la raison des attaques dirigées par M. O'Donnel contre M. Challemel-Lacour.

"L'*Univers*, dit-elle, a pour correspondant à Londres, un membre du Parlement autonomiste irlandais; il se peut qu'il ait été l'instigateur de cette attaque; toutefois, il est certain que le mobile principal se trouve être une question d'amour-propre blessé.

"M. Challemel-Lacour est d'une humeur difficile par suite de crampes et autres douleurs chroniques d'estomac. Quand il veut, il sait se rendre aimable, mais il faut qu'il le veuille bien.

"Il y a deux ans environ, une délégation d'autonomistes irlandais est venue à Paris et s'est rendue dans les bureaux de la *République française*. Elle fut d'abord reçue par le sous-directeur du journal qui fit le meilleur accueil aux délégués et les introduisait auprès de M. Challemel-Lacour. Quelques-uns d'entre eux portaient de grands noms et étaient véritablement des hommes marquants. M. Challemel-Lacour fit effort sur lui-même et sut se montrer abordable. Les délégués demandèrent l'appui du journal dans leur campagne en faveur de l'autonomie et ils l'obtinrent.

"Il ne bénéficia question de donner à M. Challemel-Lacour l'ambassade de Berne ou de Berlin et sur ces entrefaites, il fut invité à dîner à l'ambassade allemande. Il commença dès lors à comprendre que les autonomistes irlandais étaient des amis compromettants, et il se demanda ce que l'on penserait dans les chancelleries si l'on voyait la *République française*, dont il était le rédacteur-en-chef, prendre le parti des Irlandais. Ainsi quand les délégués autonomistes revinrent aux bureaux du journal, ne se donna-t-il même pas la peine d'être poli avec eux, et comme l'un d'eux s'en montrait surpris, il devint aigre et amer "comme une pomme sauvage." Cette aigreur dégénéra bien vite en paroles acerbes et mordantes. Les autonomistes se retirèrent en secouant de leurs souliers la poussière de la rue de la Chaussée d'Antin et prirent M. Challemel-Lacour en grippe. *Inde Irce*: et voilà plus que toute autre chose, ce qu'il y a au fond de la question O'Donnell."

Perrin contre Sarah Bernhardt.

En plaidant hier la cause de M. Perrin contre Mlle Sarah Bernhardt, Me Allou a dit bon nombre de méchancetés de la fugitive. "Rappelez-vous, a-t-il dit entre autres choses, que Mlle Sarah n'est âgée que de trente-deux ans. Sa carrière est donc loin de toucher à sa fin. Elle n'a pas à craindre le vieil âge ni même ce que les actrices redoutent le plus, l'obésité. Mlle Sarah n'est pas une créature pauvre, à tête légère, comme elle voudrait nous le faire croire, mais une femme d'affaires possédée de la soif de l'or, qui s'est vendue au diable." Cette délicate allusion à l'engagement contracté par l'artiste pour l'Amérique n'est pas très flatteuse pour le directeur de Booth's Theatre.

Paris, 20 juin—Me Allou, avocat de M. Perrin, a fort malmené Mlle Sarah Bernhardt. Après avoir demandé 300,000 francs de dommages-intérêts, il a ajouté; "Elle peut bien les payer, puisqu'elle va gagner s'x cent-mil cents mille francs en Amérique." Me Barbou, avocat de Sarah Bernhardt, a comparé sa cliente à une créature délicate de Shakespeare et l'a appelée fille de Rosine. Il a prétendu qu'elle était malade et accablée de travail quand elle s'est enfuie et a traité d'extorbitantes, les prétentions de M. Perrin. Le jugement a été remis à huitaine, et il sera très probablement rendu contre la défenderesse. M. Barbou lui a télégraphié qu'elle était s'attendre à payer au moins 120,000 francs de dommages-intérêts. En attendant, Mlle Sarah Bernhardt marche de triomphe en triomphe en Angleterre.

Spiritualisme.

La conférence de Mme Olympe Audouard sur "les esprits et le spiritualisme" a attiré un grand nombre de savants à la salle du boulevard des Capucines. Mme Audouard est une belle femme d'une trentaine d'années et de beaucoup d'esprit. Sa conférence a été extraordinairement intéressante et contenait beaucoup d'aperçus nouveaux. Si elle n'a pas convaincu tous les assistants, elle a certainement ébranlé l'incrédulité de beaucoup d'entre eux. Mme Audouard a déclaré qu'elle croyait fermement au spiritualisme et à la possibilité de la matérialisation des esprits. Il y a eu plusieurs colloques dans lesquels la dame a eu un avantage marqué.

—Le tableau de Kaemmerer, une Assomption en l'an 8, qui était exposé au Salon, a été acheté pour 80,000 francs par M. Vanderbilt.

La démission de M. Crispi.

Londres, 19 juin—On télégraphie de Rome au *Times*: "Diverses causes ont contribué à la démission de M. Crispi comme membre de la chambre des députés, mais le motif direct est venu des désagréments qu'il a éprouvés pour n'avoir pas opté pour Trionico, qui l'avait régulièrement élu depuis quelque temps, de préférence au premier collégé de Palerme, qui lui a aussi donné des suffrages. Il a vidé la question en tirant au sort, et c'est ainsi qu'il a opté pour Palerme."

Des dépêches ultérieures annoncent que M. Crispi a retiré sa démission.

Révolution dans la République Argentine.

Londres, 19 juin—Le *Times* dit ce matin dans son article financier: "Le bruit court que la province de Buenos-Ayres s'est séparée de la Confédération Argentine, mais on ne peut remonter à la source de ce bruit."

La dépêche en date de Buenos-Ayres, 17 juin, annonçant que le gouvernement provincial avait aboli les droits d'importation par suite de la fermeture du port de Buenos-Ayres par le gouvernement fédéral, semble donner de la couleur au bruit ci-dessus. La mesure indiquée est évidemment une représaille contre le gouvernement national.

La révolution en Birmanie.

Calcutta, 19 juin.—Les troupes royalistes birmanes ont reçu l'ordre de marcher contre les rebelles qui brûlent des villages près de la frontière.

On télégraphie de Rangoon que l'ambassade britannique est revenue à Mandalay, emmenant avec elle à bord du steamer le gouverneur de Sillah-Mayo, chargé de fers, qui est accusé d'avoir retenu un paquebot anglais sur l'Irrowaddy.

Avant de partir achetez vos souliers l'Etoile Rouge.

L'Armée Allemande.—On écrit de Berlin, 31 mai:

L'armée est à l'heure actuelle (et depuis 1870) l'unique préoccupation du gouvernement allemand. Dire que le peuple en est ravi, serait le contraire de la vérité; et, si vous demandiez à un Allemand d'où provient cet état de choses anormal, après nos milliards, il vous répondra, s'il est bien sûr de ne pas être entendu, par les dénonciations des agents de police qui couvrent le pays: —"800 millions ont été employés à faire des casernes et des forteresses, 625 millions ont formé le fonds des invalides et il y a un milliard déposé au Trésor de la guerre. Ajoutez à cela les emprunts de 1870 remboursés, les dotations aux généraux et aux officiers, qui ont absorbé près d'un milliard, et le compte sera bientôt fait. Ah! nous étions bien plus heureux avant la guerre!"

Voilà ce que dire le Prussien, mais si votre interlocuteur est un Allemand du Sud, il ajoutera à ces jérémiades: Nous avions bien besoin de nous mêler de tout cela. Nous étions bien plus heureux quand nous n'étions pas la grande nation! Tel est le cri général, et M. de Bismark le sait bien, comme l'a prouvé son dernier discours.

Il est inutile de rappeler au lecteur l'organisation militaire prussienne: tout le monde la connaît. Mais il faut vivre dans le pays pour voir avec quelle implyable rigueur la loi est appliquée. Pour n'en donner qu'un seul exemple, il n'y a en moyenne, que vingt volontaires d'un an reçus par régiment, quand il s'en présente seul ou cent cinquante.

Pour éviter les non-valeurs dans les rangs, on oblige les lieutenants et sous-lieutenants à le loger deux dans la même maison. De cette façon, il n'ont besoin que d'une ordonnance pour deux! Nous sommes loin, comme vous le voyez, de notre système français où chaque sous-lieutenant a une ordonnance!

De même, la discipline et le respect de la hiérarchie confondent nos imaginations françaises. Je ne citerai que deux exemples ruz.

Le colonel d'un régiment passe dans la rue qui est devant la caserne: les hommes qui sont dans les chambrées se rangent aux fenêtres, immobiles, tant que le colonel est en vue.

Second exemple: Un général passe devant un café, à l'intérieur duquel se trouvent des officiers: les officiers se lèvent tous et se mettent dans la position du soldat, sans armes comme de simples soldats. Nous sommes loin, comme vous voyez, du système français.

Pour finir, je vous citerai deux faits, qui vous prouveront mieux que tous les faits le respect de la hiérarchie.

Il y a quelque temps le grand-duc de Mecklembourg, propriétaire de l'empereur Guillaume, était colonel à Cassel. Entrant un jour dans un lieu peu honnête, il se croise avec des officiers en civil (chose rare ici), qui, vu le lieu de la rencontre, ne croient pas devoir le saluer. Il les met le lendemain, pour ce fait, aux arrêts. La chose revient aux oreilles du général von Poser, commandant le corps d'armée, qui lève la punition infligée aux officiers par le grand-duc. Le grand-duc proteste, et devant le refus du général de donner une autre solution à l'affaire, il part pour Berlin soumettre le cas à l'empereur, son oncle. L'empereur après avoir pris connaissance du fait donne raison au général, inflige quinze jours d'arrêts au grand-duc "pour n'avoir pas réclamé par la voie hiérarchique" et depuis ce temps-là, tout grand-duc qu'il est, le neveu est en disponibilité.

Vous voyez que nous sommes loin du favoritisme français qui a permis les scandaleux avancements de certains ducs que nous connaissons. Espérons que le ministre actuel mettra bon ordre à tout cela!

Le second fait vous prouvera que le vieil empereur n'entend pas plaisanterie sur la discipline, même chez ses plus proches.

Au sa de tout le monde, la princesse héritière Victoria, qui vient de séjourner à Paris, est brouillée avec ses beaux-parents. Elle vient de passer six mois en Italie, elle n'est rentrée à Berlin qu'après le départ officiel de la cour. Le brouille est publique, et l'origine, peu connue, en est curieuse.

La princesse, qui n'est pas anglaise pour rien, désirait vivement que son second fils devînt marin. Après beaucoup d'efforts, elle obtient le consentement de la famille impériale, et un équipe une frégate pour que le jeune prince puisse faire sa première campagne autour du monde. Quand les préparatifs furent terminés, le vieil empereur fit appeler son fils et sa bru, et leur demanda s'ils avaient bien réfléchi si leur résolution était sérieuse, et sur leur réponse affirmative, il leur annonça que leur fils partirait pour une campagne de deux ans, et que rien ne le ferait revenir.

Le départ s'effectue, mais à peine le prince était-il parti depuis un mois, que le troisième fils du prince héritier tombe malade et meurt. La princesse, prise soudain d'inquiétudes et de craintes pour son second fils, devenu par cette mort son plus jeune, veut le revoir et se dédit, après bien des hésitations, à aller solliciter son retour. L'empereur refuse net.—Quand un Hohenzollern, lui répondit-il, sert la patrie, il n'est plus prince, il est soldat. Mon petit-fils est parti pour deux ans; je ne puis pas plus le faire revenir que je ne pourrais faire revenir un autre marin.

La princesse, désespérée, revint plusieurs fois à la charge. Mais ce fut en vain. De là la brouille et le voyage en Italie.

Je m'arrête, car ce vous dirais trop long; mais j'espère que le lecteur aura vu, par ces quelques exemples, quelle formidable machine est l'armée allemande. Un autre jour nous en verrons les côtés faibles.

Le comble de l'élégance: — Le chausseur de l'Etoile Rouge.

Pourquoi.—C'est un fait acquis que le Sirop Jayne est de toutes les préparations de médecine qui l'emportent sont le résultat d'un examen par la suppression d'un air indue. Il n'y a pas de remède qui le vaut. Il est sûr et promptement sur la suppression de Worms "Mother Kidney and Liver Cure" qu'on prend en connexion avec les "Wonder's Soft Pills."

Achetez vos Mailles! Achetez vos valises à l'Etoile Rouge.

Si vous voulez un ameublement de chambre à coucher, élégant et fin, en bois de rose ou d'acajou, ou une table commune de cuisine; si vous voulez un piano, vous trouverez tout cela également à bas prix à l'enseigne du Golden Eagle, au coin des rues Remparts et Pauline.

Les pantoufles Louis XV à l'Etoile Rouge.

Décédé hier soir, à 9 heures, à l'âge de 62 ans, PASCALIS LABARRE. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Labarre, Duchapelle, Labranche et Sarpy, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu cette après midi, à 5 heures, du No 211 rue des Remparts.

Suite de la Compagnie des vapeurs St-Bernard No 1.—24 juin 1880.—Les officiers et les membres de cette compagnie sont notifiés que la réunion annuelle aura lieu LUNDI, 28 juin, à sept heures et demie du soir, pour l'élection des officiers. Les membres honoraires sont respectueusement invités à y assister.

Par ordre de

WM. LE MONNIER, Secrétaire. J. N. AUGUSTIN, Président.
25 juin—2t

Salle de l'Association des Contribuables—Nouvelle-Orléans, 25 juin 1880.—Une réunion de cette Association aura lieu SAMEDI, 26 du courant, à la Salle Celluck, 91 rue Bienville, à 7 heures P. M. Tous les contribuables sont respectueusement invités à y assister, des questions importantes devront leur être soumises.

Par ordre du Président,

EDOUARD DURIVE JR., Secrétaire.
25 juin—2t

Bureaux de la compagnie des Waterworks de la Nouvelle-Orléans, coin des rues St. Charles et Perdido.—Conformément à la section 6 de la charte, l'élection annuelle pour Directeurs aura lieu aux bureaux de la compagnie, LUNDI 5 juillet 1880, de 11 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi.

ALEX. BONNEVAL, Secrétaire.
N. Orléans, 23 juin 1880. 24 juin—as 5 juil.

Office of Importers' Bonded Warehouse Co.—Coin des rues Conti et Pères—Nouvelle-Orléans, 23 juin 1880.—L'élection annuelle des directeurs de cette compagnie aura lieu à ce bureau, le LUNDI, 5 juillet 1880, de midi à une heure P. M.

HENRY TREMOULET, Président.
23 juin—as 5 juil

Bureau de la New Orleans City Hall Bond Company.—Nouvelle-Orléans, 22 juin 1880.—A la réunion régulière du Conseil de Direction tenue le 9 du courant, il a été déclaré un dividende de deux pour cent, à prendre sur les gains du chemin pendant les trois dernières mois, payable aux actionnaires le 15 juillet prochain. Tout transfert d'actions opéré dans les six jours qui précéderont cette date ne sera pas censé dans le dividende.

J. M. DEMAREST, Secrétaire par intérim.
23 juin—15t

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice—Caserne et Versailles.—L'Assemblée Générale Trimestrielle obligatoire de cette Société aura lieu JEUDI, le 24 courant, à 8 heures du soir, dans la salle ordinaire de la Société.

Par ordre du Président,

E. A. PETSOUX, Secrétaire. F. D. SEGHERS.
23 juin—3t

Demande de domestique.

UNE FEMME DE COULEUR d'un certain âge, parlant l'anglais, pour prendre soin d'un enfant et s'occuper un peu du ménage. Une bonne rétribution lui est assurée. Les meilleures recommandations sont exigées. S'adresser au No 96 de la rue Félicité (Felicity Road), entre Annunciation et Laurel.
26 juin—1t

On Demande

UNE BONNE FRANÇAISE de premier ordre. On exigera de meilleures recommandations. S'adresser au No 147 rue St. Charles.
25 juin—3t

MISSISSIPPI
MILITARY INSTITUTE,
PASSE CHRISTIAN.

La session d'été commence le 1er juillet 1880. Pour renseignements s'adresser à

E. H. MURFEE, surintendant.
23 juin—7t—1fc

Etat de la Louisiane,
PAROISSE D'ORLEANS,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL soit connu que ce vingt troisième jour de juin, de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique la cent quatrième

Par-devant moi, ANDRE HERBIN, Jr, notaire public pour la PAROISSE D'ORLEANS, ETAT DE LA LOUISIANE, dûment commissionné et qualifié, et en présence des témoins ci-après nommés et qui ont signé,

ONT COMPARU PERSONNELLEMENT les divers personnes dont les noms suivent ensemble et chacun en ses diverses qualités ci-après exprimées, ont exposé et déclaré, ce qui suit, savoir:

Samuel B. Newman, Samuel H. Kennedy,
Thomas A. Adams, Victor Moyer,
Joseph Bowling, Edward J. Gay,
Simon Hernandez & Bro, Alfred Moulton,
Geo. W. Santell, Wm. B. Carter,
Paul E. Martinez, Noah S. Levert,
Peter S. Commack, George Martin,
W. W. Swain, Henry L. Flash,
A. H. Howard, J. J. Ryan,
Henry S. Kemper, Louis Dubuy,
Chas. H. Dolzer, Louis Prados,
B. F. Grigsby, Charles Newman,
Ferdinand Marks, S. C. Conlon,
John Calder, Stephen C. Cowles,
R. H. Adams, John Calder,
Leather Brothers, William R. Lyman,
et 47 autres.

ARTICLE PREMIER.

Le nom et le titre de cette corporation seront Trente-Quarante Banque—Opérant à la Nouvelle-Orléans et son domicile dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, et ses opérations s'étendront et se pratiquera sous son susdit titre d'incorporation pour le terme et la période de Quatre-vingt-dix ans à partir de ce jour, et elle a le présente mais elle pourra être dissoute à n'importe quelle époque antérieure à ladite date, à des assemblées des actionnaires de la société à cet effet, avec l'approbation de la majorité entière des actionnaires et des deux tiers du montant du capital social, étant le colonel A. Cassel, Entrant un jour dans un lieu peu honnête, il se croise avec des officiers en civil (chose rare ici), qui, vu le lieu de la rencontre, ne croient pas devoir le saluer. Il les met le lendemain, pour ce fait, aux arrêts. La chose revient aux oreilles du général von Poser, commandant le corps d'armée, qui lève la punition infligée aux officiers par le grand-duc. Le grand-duc proteste, et devant le refus du général de donner une autre solution à l'affaire, il part pour Berlin soumettre le cas à l'empereur, son oncle. L'empereur après avoir pris connaissance du fait donne raison au général, inflige quinze jours d'arrêts au grand-duc "pour n'avoir pas réclamé par la voie hiérarchique" et depuis ce temps-là, tout grand-duc qu'il est, le neveu est en disponibilité.

ARTICLE DEUX.

Le but et l'objet de cette corporation sont: la spéculation des marchandises, denrées et marchandises, le commerce de bétail et de chevaux, le commerce de bétail et de chevaux, le commerce de bétail et de chevaux